

## Impact de l'épidémie de COVID-19 sur le recours aux **professionnels de santé** en Pays de la Loire, entre mars 2020 et juin 2021

**Août 2021**

Ce cinquième numéro de la collection « *Épidémio Covid-19 : comprendre et agir* » analyse l'évolution du recours des habitants des Pays de la Loire aux professionnels de santé de ville (secteur libéral, centre de santé...) au cours des quinze premiers mois de l'épidémie de Covid-19 (de mi-mars 2020 à mi-juin 2021).

Ont été étudiés les recours aux professionnels de santé suivants :

- **médecins généralistes et pédiatres** (pour les moins de 16 ans),
- **infirmiers,**
- **chirurgiens-dentistes,**
- **masseurs-kinésithérapeutes,**
- **gynécologues,**
- **sages-femmes,**
- **ophtalmologues.**

Pour chacune de ces professions, le niveau de recours a été calculé sur l'ensemble de la période de quinze mois (ou douze mois pour certaines professions, cf. éléments de méthode) et pour les différentes périodes de confinement et de déconfinement, et a été comparé au niveau moyen de recours des années 2018 et 2019 aux mêmes dates.

L'évolution du recours est détaillée par département et selon certaines caractéristiques des habitants (classe d'âge, bénéfice ou non de la complémentaire santé solidaire, prise en charge ou non d'une affection de longue durée).

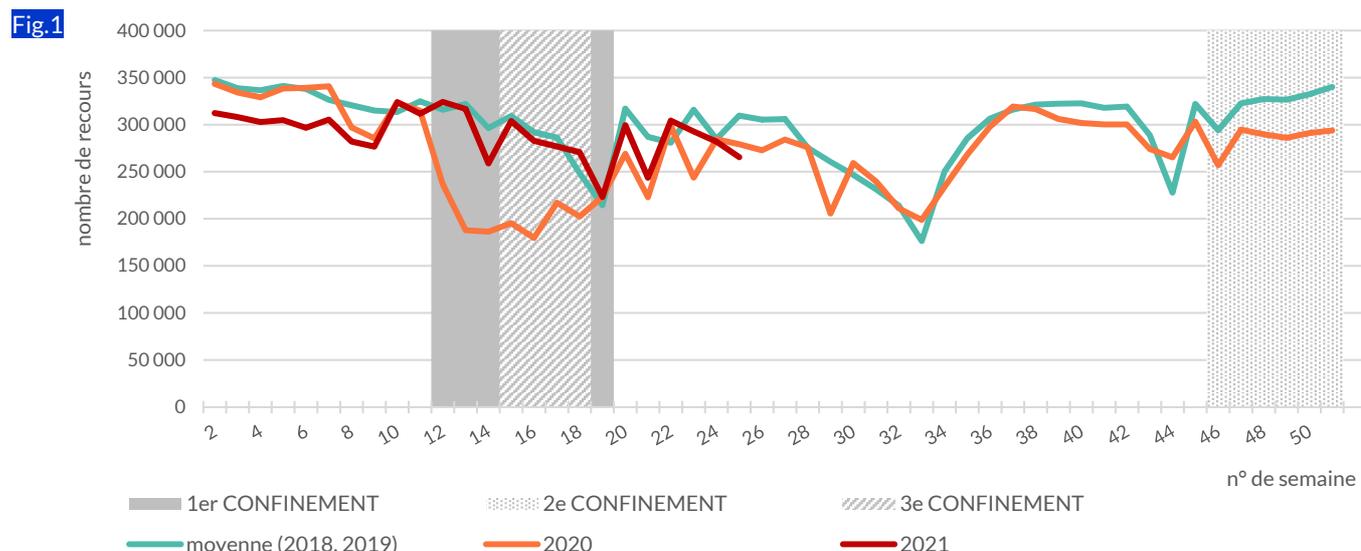
Cette analyse a été réalisée à partir des données de remboursement de l'assurance maladie intégrées au Système national des données de santé (SNDS).



Crédit photo : Shutterstock

# RECOURS AU MÉDECIN GÉNÉRALISTE (et pédiatre pour les moins de 16 ans)

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire



Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours au médecin généraliste et au pédiatre a connu une très forte baisse au cours du 1<sup>er</sup> confinement avec 180 000 recours en semaine 13 (23 mars - 29 mars 2020, courbe orange) alors qu'on en dénombrait près de 325 000 cette même semaine au cours des deux années précédentes (moyenne 2018 et 2019, courbe verte).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un médecin généraliste ou un pédiatre de ville (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

**Fig.2**

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars -<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai -<br>29 octobre 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 octobre -<br>15 décembre 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 décembre 2020<br>3 avril 2021 | 3 <sup>e</sup> confinement<br>4 avril -<br>3 mai 2021 | 3 <sup>e</sup> déconfinement<br>4 mai -<br>13 juin 2021 | 15 mois<br>d'épidémie<br>17 mars 2020<br>13 juin 2021 |
|------------------|---|--|--|--|---|---|---|
|                  | %   | %  | %  | %  | %   | %   | %   |
| Pays de la Loire | -30,6   | -4,6   | -7,4   | -7,5   | -5,6  | -4,2  | -8,8  |
| Loire-Atlantique | -30,0   | -3,4   | -7,4   | -5,7   | -4,1  | -3,2  | -7,7  |
| Maine-et-Loire   | -31,2   | -4,4   | -7,1   | -7,1   | -6,5  | -4,6  | -8,8  |
| Mayenne          | -32,8   | -7,2   | -7,9   | -10,7  | -7,5  | -8,1  | -11,3   |
| Sarthe           | -32,1   | -7,5   | -9,3   | -11,2  | -9,5  | -8,0  | -11,8   |
| Vendée           | -28,6   | -4,3   | -5,6   | -7,3   | -3,8  | -1,2  | -7,8  |

Lecture : En Sarthe, le nombre de recours au médecin généraliste et au pédiatre a connu une baisse de 32,1 % lors du 1<sup>er</sup> confinement comparé au recours moyen des deux années précédentes à la même période.

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un médecin généraliste ou un pédiatre de ville (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► Le 1<sup>er</sup> confinement de la population, mis en place au niveau national du 17 mars au 10 mai 2020, s'est accompagné d'une diminution importante du recours des habitants de la région au médecin généraliste ou au pédiatre (pour les moins de 16 ans) : - 30,6 % par rapport à la même période des années 2018 et 2019 (Fig2).

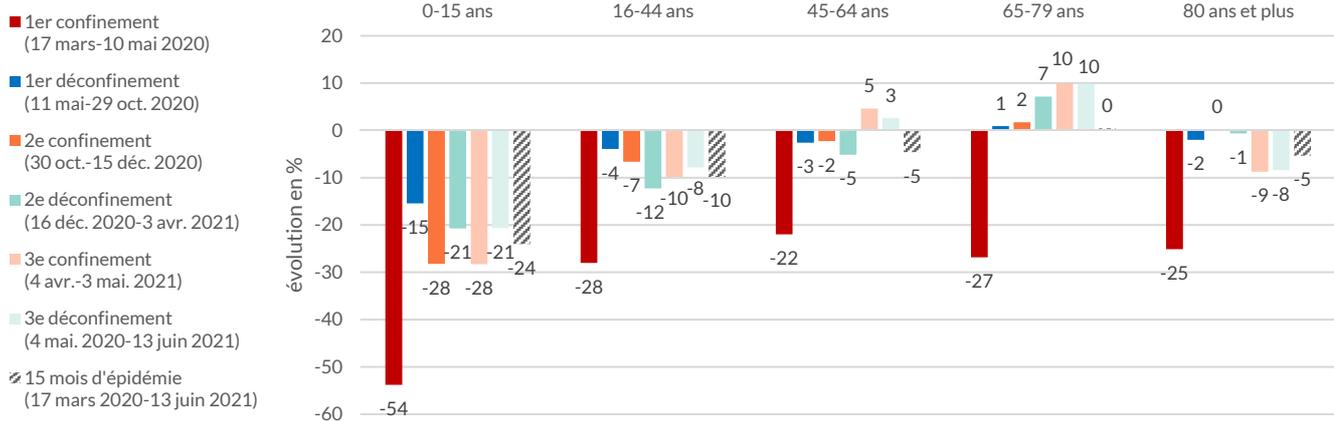
Au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> confinements (du 30 octobre au 15 décembre 2020 et du 4 avril au 3 mai 2021) et de chaque période de déconfinement qui a suivi, le nombre de recours au médecin généraliste ou au pédiatre était d'un niveau proche du niveau moyen des années 2018 et 2019, sans toutefois l'atteindre (Fig1 et 2).

Dans la région, le niveau du recours a globalement baissé de 8,8% au cours des 15 premiers mois de l'épidémie (entre mi-mars 2020 et mi-juin 2021, Fig2).

► La baisse du recours au médecin généraliste et au pédiatre a été légèrement plus prononcée en Sarthe et en Mayenne, comparativement aux trois autres départements ligériens, lors de toutes les périodes de l'épidémie (confinements et déconfinements). Au total, le niveau de recours a baissé de plus de 11 % en Sarthe et en Mayenne au cours des quinze premiers mois de l'épidémie (contre -7,7 % à -8,8 % dans les autres départements, Fig2).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.3** Classe âge

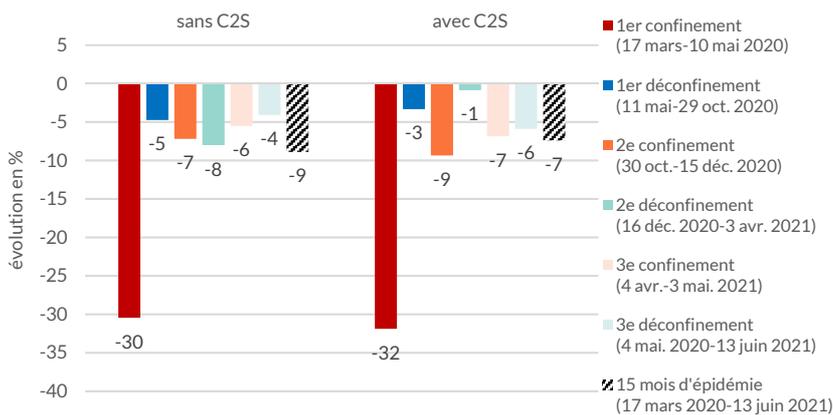


Lecture : En Pays de la Loire, au cours des 15 premiers mois d'épidémie de Covid-19, le niveau de recours au médecin généraliste et au pédiatre a connu la plus forte baisse chez les enfants, avec des baisses de 54 % lors du 1<sup>er</sup> confinement, de 15 % lors du 1<sup>er</sup> déconfinement, de 28 % lors des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> confinements et de 21 % lors des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> déconfinements (jusqu'au 13 juin 2021), comparés au niveau de recours moyens des années 2018 et 2019 calculés aux mêmes périodes.

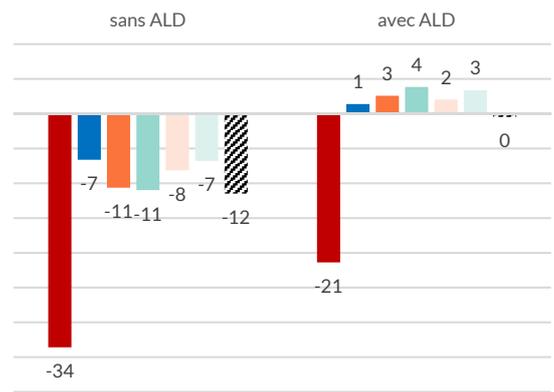
Champ : consultations, visites et actes exécutés par un médecin généraliste de ville ou d'un pédiatre de ville (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.4** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)



**Fig.5** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le recours au médecin généraliste et au pédiatre a baissé de 32 % chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et de 30 % chez les bénéficiaires sans C2S (Fig.4). La fréquence du recours a baissé de 21 % lors du 1<sup>er</sup> confinement chez les bénéficiaires pris en charge pour une affection de longue durée (ALD) et de 34 % chez les personnes sans ALD, comparé au niveau de recours moyen calculé aux mêmes semaines en 2018 et 2019 (Fig.5).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un médecin généraliste ou pédiatre de ville (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► La baisse du recours au médecin généraliste et au pédiatre la plus prononcée a été observée chez les 0-15 ans (au global - 24 % sur les quinze mois). Ce recul, particulièrement marqué lors du 1<sup>er</sup> confinement (- 54 %) est resté important lors des périodes de confinements et de déconfinements suivants (avec des baisses comprises entre - 15 % et - 28 %, Fig.3).

A contrario, chez les personnes âgées de 45 à 79 ans, le recours au médecin généraliste a retrouvé un niveau proche du niveau moyen de 2018-2019 dès le 1<sup>er</sup> déconfinement et a été supérieur dès le 2<sup>ème</sup> déconfinement chez les 65-79 ans et dès le 3<sup>ème</sup> confinement chez les 45-64 ans (Fig.3).

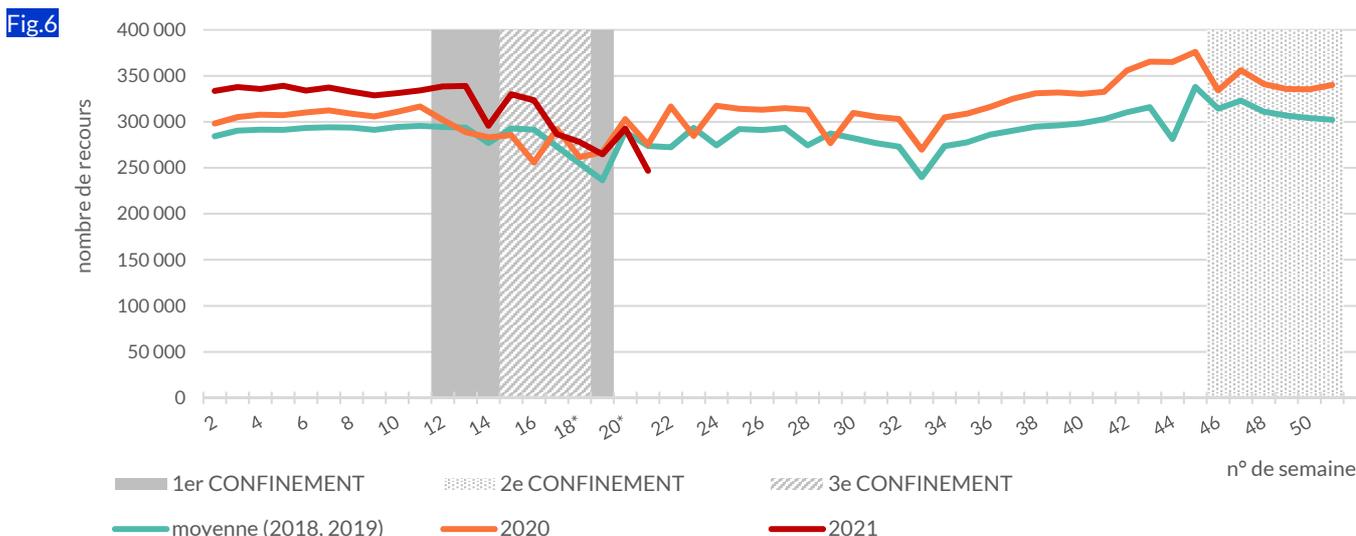
► La baisse du recours au médecin généraliste et au pédiatre a concerné dans des proportions semblables les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et les non-bénéficiaires, à toutes les périodes de l'épidémie (Fig.4).

► Lors du 1<sup>er</sup> confinement, la baisse du recours au médecin généraliste et au pédiatre a été moindre chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD) que chez les autres, mais a tout de même atteint - 21 %. Après ce 1<sup>er</sup> confinement, le recours des personnes en ALD a retrouvé un niveau comparable et même légèrement supérieur à celui des deux années précédentes. Cette hausse du recours après le 1<sup>er</sup> confinement ne se retrouve pas chez les personnes sans ALD (Fig.5).

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces recours plus fréquents chez les personnes âgées et chez celles prises en charge pour une ALD : davantage de consultations de personnes atteintes de la Covid-19 dans cette population plus à risque de formes sévères, un rattrapage dû à des soins reportés ou encore la montée en charge de la campagne de vaccination par les médecins généralistes pour cette population prioritaire.

# RECOURS À L'INFIRMIER(E)

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire



\* données provisoires pour les semaines 17 à 21 de l'année 2021

Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours à un(e) infirmier(e) de ville est resté stable lors du 1<sup>er</sup> confinement (courbe orange, zone grisée unie), comparé au recours moyen des deux années précédentes (2018 et 2019, courbe verte) avec environ 280 000 recours hebdomadaires au cours de cette période.

Champ : actes exécutés par un(e) infirmier(e) de ville (en secteur libéral ou salarié d'un centre de santé, hors consultations externes et hors actes de laboratoire) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

**Fig.7**

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars-<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai-<br>29 octobre 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 octobre-<br>15 décembre 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 décembre 2020-<br>3 avril 2021* | 1 an d'épidémie<br>17 mars 2020-<br>3 avril 2021 |
|------------------|--|---|---|--|--|
|                  | %  | %   | %   | %  | %  |
| Pays de la Loire | +0,6   | +10,7   | +10,5   | +15,0  | +10,3  |
| Loire-Atlantique | -0,8   | +10,6   | +10,4   | +14,3  | +9,9   |
| Maine-et-Loire   | -1,7   | +9,6  | +10,6   | +14,0  | +9,2   |
| Mayenne          | +0,1   | +11,2   | +11,1   | +14,9  | +10,5  |
| Sarthe           | +5,1   | +11,9   | +10,9   | +17,0  | +12,1  |
| Vendée           | +2,1   | +10,9   | +10,1   | +15,6  | +10,7  |

\* résultat provisoire pour la période du 2<sup>ème</sup> déconfinement

Lecture : En Sarthe, le nombre de recours à un infirmier de ville a connu une hausse de 5,1 % lors du 1<sup>er</sup> confinement, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : actes exécutés par un(e) infirmier(e) de ville (en secteur libéral ou salarié d'un centre de santé, hors consultations externes et hors actes de laboratoire) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► Au cours des douze premiers mois d'épidémie (17 mars 2020-3 avril 2021), le recours aux infirmier(e)s a progressé de plus de 10 % parmi les habitants de la région comparativement aux mêmes périodes des deux années précédentes.

Cette hausse du recours, observée avant la crise sanitaire, a été stoppée au cours du 1<sup>er</sup> confinement puis a repris après, même lors du 2<sup>e</sup> confinement (+10,5 %, Fig.6 et Fig.7).

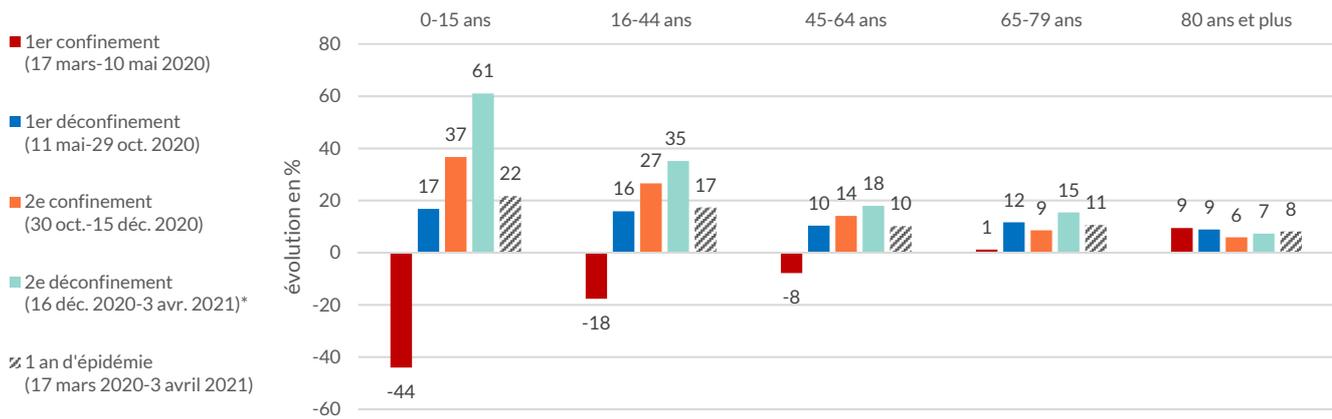
Plusieurs raisons peuvent expliquer ces recours plus fréquents : l'arrivée progressive de nouveaux actes infirmiers avant et pendant la crise sanitaire, mais également la hausse des prises en charge due à la crise sanitaire : soins à domicile de patients dont l'opération a été déprogrammée, dont la sortie d'hôpital aurait été accélérée pour maximiser les capacités hospitalières, de patients atteints de la Covid-19... La réalisation des tests de dépistage de la Covid-19 (tests PCR depuis juillet 2020, tests antigéniques depuis novembre 2020) peut également expliquer l'augmentation plus importante du recours.

► La hausse globale du recours aux infirmier(e)s au cours des douze premiers mois d'épidémie s'observe dans les cinq départements de la région, de façon comparable (entre + 9,2 % et +12,1 %, Fig.7).

Cependant, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le niveau de recours aux infirmier(e)s a continué d'augmenter en Sarthe (+5,1 %) et en Vendée (+2,1 %) alors qu'il a légèrement diminué en Loire-Atlantique (-0,8 %) et en Maine-et-Loire (-1,7 %, Fig.7).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.8** Classe âge



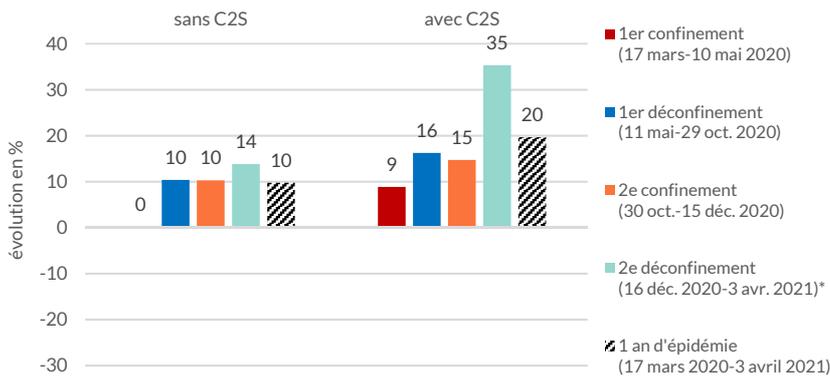
\* résultat provisoire pour la période du 2<sup>ème</sup> déconfinement

Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours à un(e) infirmier(e) de ville a diminué de 44 % chez les 0-15 ans au cours du 1<sup>er</sup> confinement, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : actes exécutés par un(e) infirmier(e) de ville (hors consultations externes et hors actes de laboratoire) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.9** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)



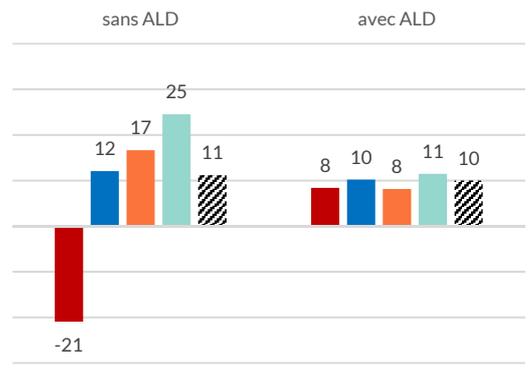
\* résultat provisoire pour la période du 2<sup>ème</sup> déconfinement

Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le nombre de recours à un(e) infirmier(e) de ville a augmenté de 9 % chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et est resté stable (0 %) chez les bénéficiaires sans C2S, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes (Fig.9). Lors du 1<sup>er</sup> confinement, il a augmenté de 8 % chez les personnes en affection de longue durée (ALD), alors qu'il a diminué de 21 % parmi les personnes n'étant pas en ALD (fig.10).

Champ : actes exécutés par un(e) infirmier(e) de ville (hors consultations externes et hors actes de laboratoire) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.10** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



► Le recours aux infirmier(e)s pendant les douze premiers mois d'épidémie a globalement augmenté pour l'ensemble des classes d'âge (de + 8 % à + 22 % par rapport aux deux années précédentes Fig.8).

► Cependant des évolutions différenciées sont constatées selon les classes d'âge. Chez les enfants et les jeunes adultes, une baisse importante du recours est observée pendant le 1<sup>er</sup> confinement, par rapport à la même période en 2018/2019 : - 44 % chez les 0-15 ans et - 18 % chez les 16-44 ans, mais qui a été suivie par une forte hausse dès le 1<sup>er</sup> déconfinement, du fait d'un probable rattrapage de l'activité mais également de la mise en place des actes de dépistage de la Covid-19 par les infirmier(e)s. Cette progression atteint 61 % chez les 0-14 ans et 35 % chez les 15-44 ans lors du deuxième déconfinement).

Chez les personnes de 65 ans et plus, le recours aux infirmier(e)s a progressé sur l'ensemble des périodes de confinement et déconfinement, mais de manière moins marquée que pour les classes d'âge plus jeunes, (+ 11 % chez les 65-79 ans, + 8 % chez les 80 ans et plus, Fig.8).

► La hausse du recours aux infirmier(e)s est retrouvée chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) comme chez les non-bénéficiaires, et ce, pour les différentes périodes de confinement et de déconfinement, avec toutefois des progressions plus marquées parmi les bénéficiaires de la C2S (Fig.9).

► Cette hausse est aussi observée parmi les personnes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD), quelle que soit la période (+ 8 à + 11 % par rapport aux deux années précédentes). Le niveau de recours des personnes sans ALD a, au contraire, baissé lors du 1<sup>er</sup> confinement (-21 %) puis a connu des hausses de plus en plus forte pendant les périodes suivantes (+ 12 % à +25 %, Fig.10).

# RECOURS AU CHIRURGIEN-DENTISTE

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire

Fig.11



Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours au chirurgien-dentiste a connu une très forte baisse au cours du 1<sup>er</sup> confinement avec 21 000 recours en semaine 13 (23 mars – 29 mars 2020) alors qu'on en dénombrait plus de 81 000 cette même semaine au cours des deux années précédentes (moyenne 2018 et 2019).  
 Champ : consultations, visites et actes exécutés par un chirurgien-dentiste (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire  
 Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

Fig.12

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars-<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai-<br>29 oct 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 oct-<br>15 déc 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 déc 2020 –<br>3 avril 2021 | 3 <sup>e</sup> confinement<br>4 avril -<br>3 mai 2021 | 3 <sup>e</sup> déconfinement<br>4 mai -<br>13 juin 2021 | 15 mois d'épidémie<br>17 mars 2020<br>13 juin 2021 |
|------------------|--|---|--|---|---|---|--|
|                  | %  | %   | %  | %   | %   | %   | %  |
| Pays de la Loire | -95,9  | -6,7  | +0,2   | -3,7  | -7,4  | -7,4  | -16,4  |
| Loire-Atlantique | -96,9  | -4,0  | +3,2   | -0,5  | -4,3  | -5,2  | -14,0  |
| Maine-et-Loire   | -94,9  | -8,2  | -0,7   | -5,4  | -9,9  | -9,6  | -17,7  |
| Mayenne          | -93,7  | -9,9  | -3,5   | -9,4  | -12,7   | -9,8  | -19,8  |
| Sarthe           | -94,4  | -11,2   | -3,9   | -6,2  | -9,8  | -9,0  | -19,2  |
| Vendée           | -96,9  | -6,8  | -1,0   | -4,7  | -7,5  | -7,6  | -16,9  |

Lecture : En Vendée, le nombre de recours au chirurgien-dentiste a connu une baisse de près de 97 % lors du 1<sup>er</sup> confinement comparé au recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.  
 Champ : consultations, visites et actes exécutés par un chirurgien-dentiste (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021  
 Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

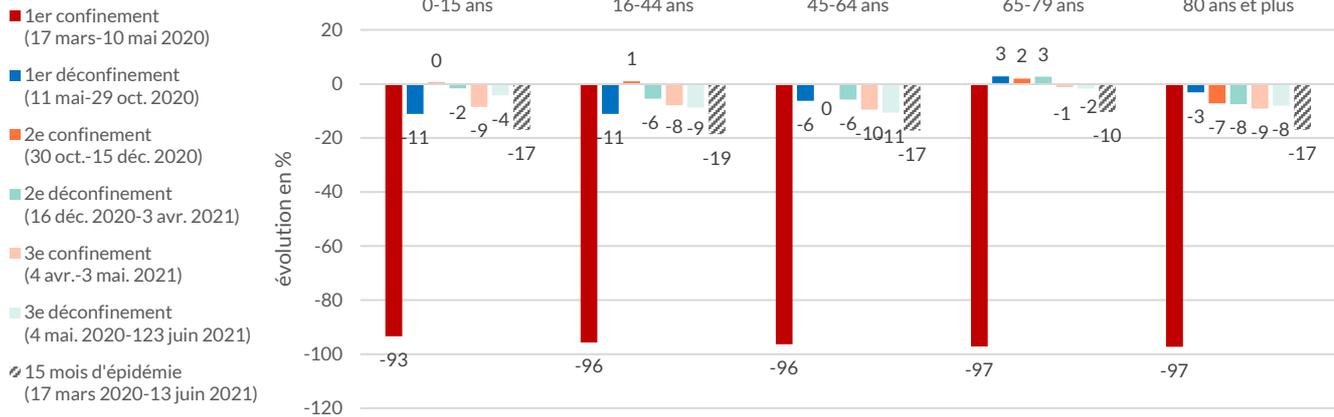
► Le 1<sup>er</sup> confinement de la population, mis en place au niveau national du 17 mars au 10 mai 2020, s'est accompagné d'une diminution très importante, voire de l'arrêt du recours des habitants de la région au chirurgien-dentiste : - 95,9 % par rapport à la même période des années 2018 et 2019 (Fig.11 et Fig.12).

► La reprise progressive du recours au chirurgien-dentiste après le 1<sup>er</sup> confinement a été plus ou moins rapide selon les départements de la région.  
 Le recours avait retrouvé un niveau comparable au niveau moyen des années 2018 et 2019 lors du 2<sup>e</sup> confinement (30 octobre – 15 décembre 2020) dans l'ensemble des départements ligériens, avant de repartir à la baisse lors des périodes suivantes, notamment à partir du 3<sup>e</sup> confinement (Fig.12).

► Il n'a donc pas été constaté de rattrapage du recours à la suite du 1<sup>er</sup> confinement : globalement le recours au chirurgien-dentiste au cours des quinze premiers mois de l'épidémie a baissé de 16,4 % en Pays de la Loire.  
 Cette baisse globale du recours a été plus prononcée en Sarthe et en Mayenne (resp. -19,2 % et - 19,8 %) et plus contenue en Loire-Atlantique (-14 %, Fig.12).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.13** Classe âge

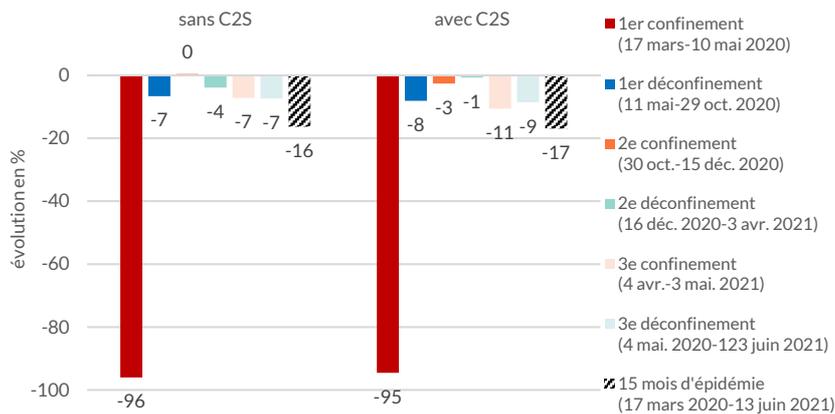


Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement (17 mars-10 mai 2020), le nombre de recours au chirurgien-dentiste a connu une très forte baisse dans toutes les classes d'âges : -93 % chez les moins de 15 ans à -97 % chez les personnes de 80 ans et plus.

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un chirurgien-dentiste (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.14** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)

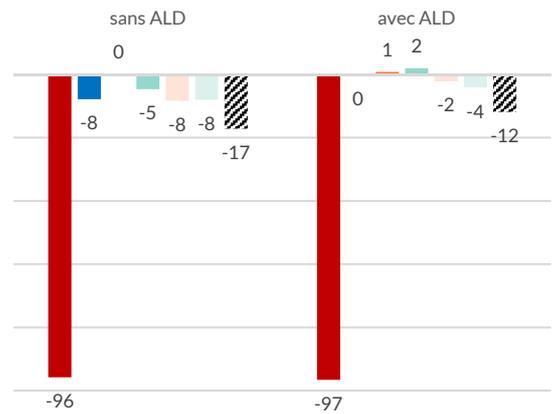


Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le nombre de recours au chirurgien-dentiste a baissé de manière équivalente (-95 % et -96 %) chez les bénéficiaires et les non-bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) (fig14). Chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée, le recours au chirurgien-dentiste a retrouvé le même niveau lors du 1<sup>er</sup> déconfinement (0 %) que le niveau moyen calculé aux mêmes semaines en 2018-2019; en revanche, il est resté inférieur de 8 % chez les personnes sans ALD (fig15).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un chirurgien-dentiste (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.15** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



► L'évolution du niveau de recours au chirurgien-dentiste, au cours des différentes périodes de confinement et déconfinement, a été semblable chez les personnes bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (C2S) et chez celles n'en bénéficiant pas (Fig.14).

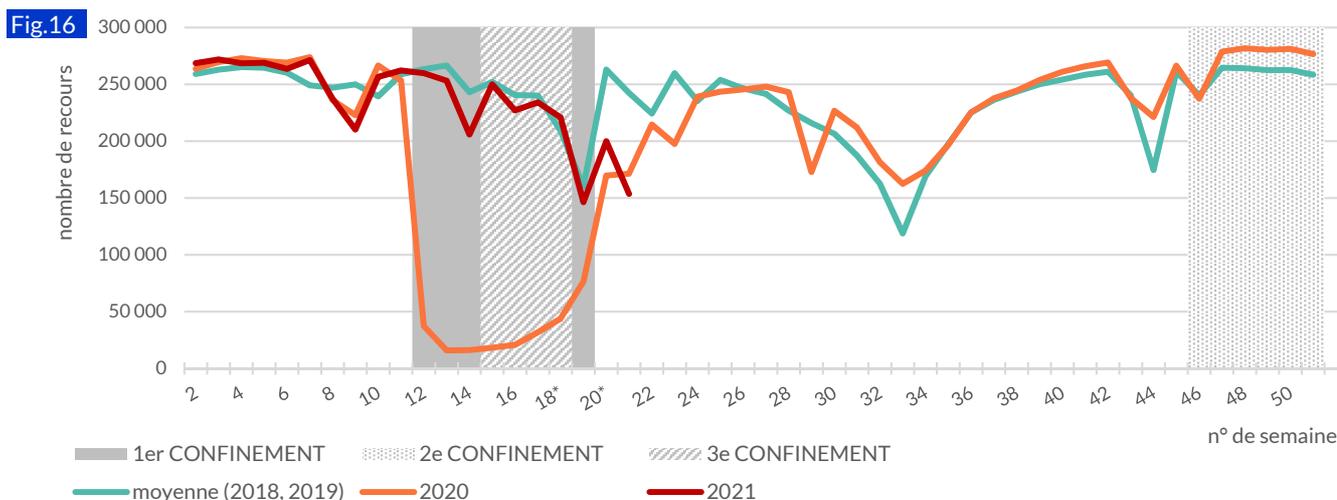
► Globalement, le recours au chirurgien-dentiste a un peu moins baissé chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD) que pour les autres au cours des quinze premiers mois de l'épidémie (-12 % versus -17 %), (Fig.15).

► Dans l'ensemble des classes d'âge, le recours au chirurgien-dentiste s'est presque arrêté lors du 1<sup>er</sup> confinement, puis la reprise n'a pas été suffisante pour retrouver le niveau moyen des années 2018-2019 (Fig.13).

Néanmoins, la baisse globale du recours a été plus contenue chez les personnes âgées de 65 à 79 ans (-10 %) comparée aux autres classes d'âges (-17 à -19 %). Dans cette classe d'âge, la fréquence du recours a retrouvé un niveau comparable à celui des deux années précédentes après le 1<sup>er</sup> confinement (Fig.14).

# RECOURS AU MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire



\*données provisoires pour les semaines 17 à 21 de l'année 2021

Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours au masseur-kinésithérapeute a connu une très forte baisse au cours du 1<sup>er</sup> confinement avec près de 16 000 recours en semaine 13 (23 mars - 29 mars 2020) alors qu'on en dénombrait plus de 265 000 cette même semaine au cours des deux années précédentes (moyenne 2018 et 2019).

Champ : actes exécutés par un masseur-kinésithérapeute de ville (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

**Fig.17**

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars-<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai-<br>29 octobre 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 octobre-<br>15 décembre 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 décembre 2020-<br>3 avril 2021* | 1 an d'épidémie<br>17 mars 2020-<br>3 avril 2021 |
|------------------|--|---|---|--|--|
|                  | %  | %   | %   | %  | %  |
| Pays de la Loire | -87,0  | -0,7  | +8,1  | +0,6   | -12,1  |
| Loire-Atlantique | -86,7  | +0,5  | +9,0  | +3,0   | -10,8  |
| Maine-et-Loire   | -87,7  | -1,4  | +8,8  | -1,4   | -13,1  |
| Mayenne          | -88,0  | -4,4  | +6,6  | -3,8   | -15,3  |
| Sarthe           | -83,6  | -0,9  | +6,0  | -0,4   | -12,3  |
| Vendée           | -88,5  | -1,4  | +7,1  | -0,7   | -13,2  |

\* résultat provisoire pour la période du 2<sup>ème</sup> déconfinement

Lecture : En Loire-Atlantique, le nombre de recours masseur-kinésithérapeute a connu une baisse de 86,7% lors du 1<sup>er</sup> confinement comparé au nombre de recours moyen des deux années précédentes

Champ : actes exécutés par un masseur-kinésithérapeute (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 29 avril 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► Le 1<sup>er</sup> confinement de la population, mis en place au niveau national du 17 mars au 10 mai 2020, s'est accompagné d'une diminution très importante du recours des habitants de la région au masseur-kinésithérapeute : - 87 % par rapport à la même période des années 2018 et 2019 (Fig.16 et Fig.17).

Lors du 1<sup>er</sup> déconfinement, le recours au masseur-kinésithérapeute a augmenté progressivement pour atteindre des niveaux similaires à ceux de 2018-2019 à partir de la semaine 24 (début juin 2020) et s'est ensuite maintenu à un niveau proche de celui des années précédentes (Fig.16).

Cependant, il n'a pas été constaté de rattrapage du recours au masseur-kinésithérapeute à la suite du 1<sup>er</sup> confinement. Le recours au masseur-kinésithérapeute a donc globalement baissé au cours de cette année d'épidémie en Pays de la Loire (-12,1 %, Fig.17).

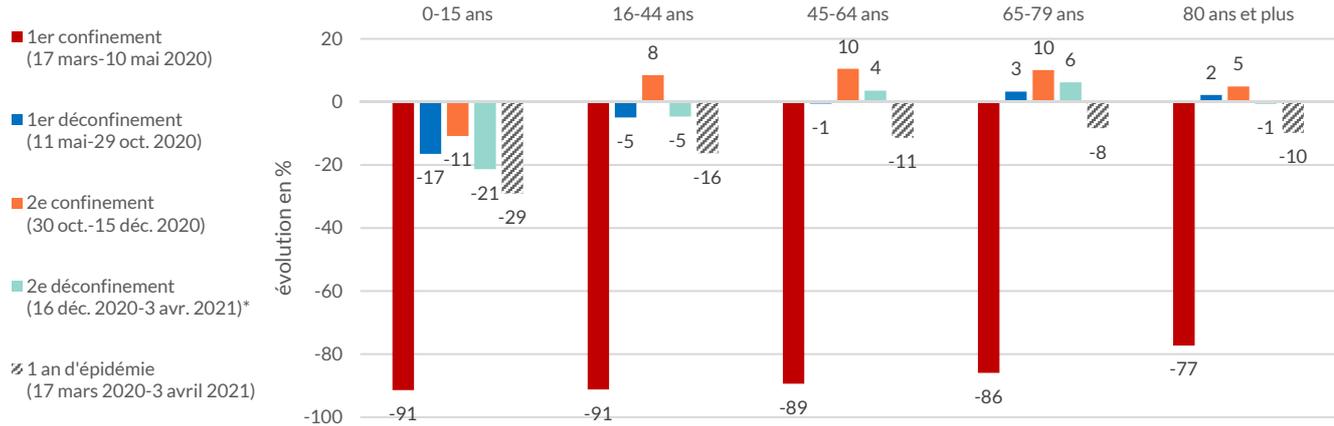
► La reprise progressive du recours au masseur-kinésithérapeute est observée après le 1<sup>er</sup> confinement dans l'ensemble des départements de la région avec une hausse plus importante au cours du 2<sup>ème</sup> confinement (Fig.17).

En Loire-Atlantique, le niveau de recours a retrouvé son niveau moyen des années 2018 -2019 dès le 1<sup>er</sup> déconfinement et a même été légèrement supérieur lors des 2<sup>ème</sup> confinement et déconfinement (resp. +9 % et +3 %).

A contrario, en Mayenne, le recours au masseur -kinésithérapeute lors du 1<sup>er</sup> déconfinement était toujours en deçà du recours moyen des deux années précédentes à la même période (-4,4 %). Au total, au cours de la 1<sup>ère</sup> année d'épidémie, la Mayenne est le département où la baisse du recours a été la plus importante (-15,3 % Fig17).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.18** Classe âge



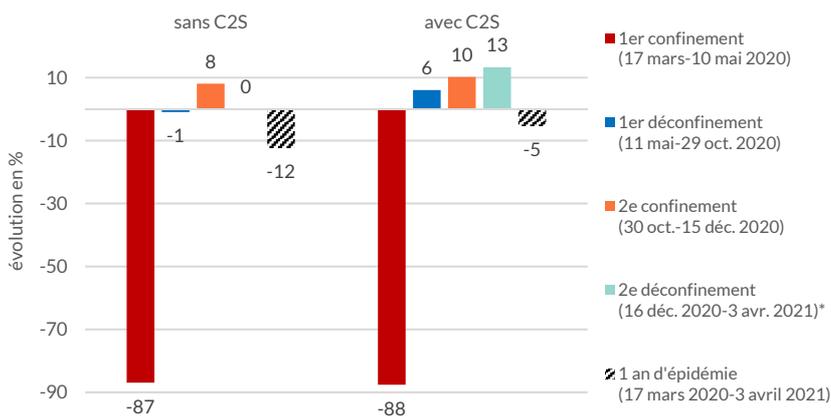
\*résultat provisoire pour la période du 2<sup>ème</sup> déconfinement

Lecture : En Pays de la Loire, au cours du 2<sup>ème</sup> confinement le nombre de recours au masseur-kinésithérapeute chez les moins de 15 ans était inférieur de 11 % au niveau moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : actes exécutés par un masseur-kinésithérapeute (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.19** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)



\* résultat provisoire pour la période du 2<sup>ème</sup> déconfinement

Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le nombre de recours au masseur-kinésithérapeute a baissé de 88 % chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et de 87 % chez les bénéficiaires sans C2S (Fig.19). Chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée, le nombre de recours a connu une baisse globale de 8 % au cours des douze mois de crise sanitaire par rapport au nombre de recours moyen calculé aux mêmes semaines les deux années précédentes (Fig.20).

Champ : actes exécutés par un masseur-kinésithérapeute (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles 4 août), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.20** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



► La forte baisse du recours au masseur-kinésithérapeute observée lors du 1<sup>er</sup> confinement a concerné l'ensemble des classes d'âge, de façon toutefois moins marquée parmi les personnes âgées de 80 ans et plus (- 77 %) que chez les plus jeunes (- 91 % chez les 0 - 44 ans). Néanmoins, dans aucune classe d'âge, la reprise du recours constatée dès le 1<sup>er</sup> déconfinement n'a été suffisante pour rattraper cette très forte diminution (Fig.18).

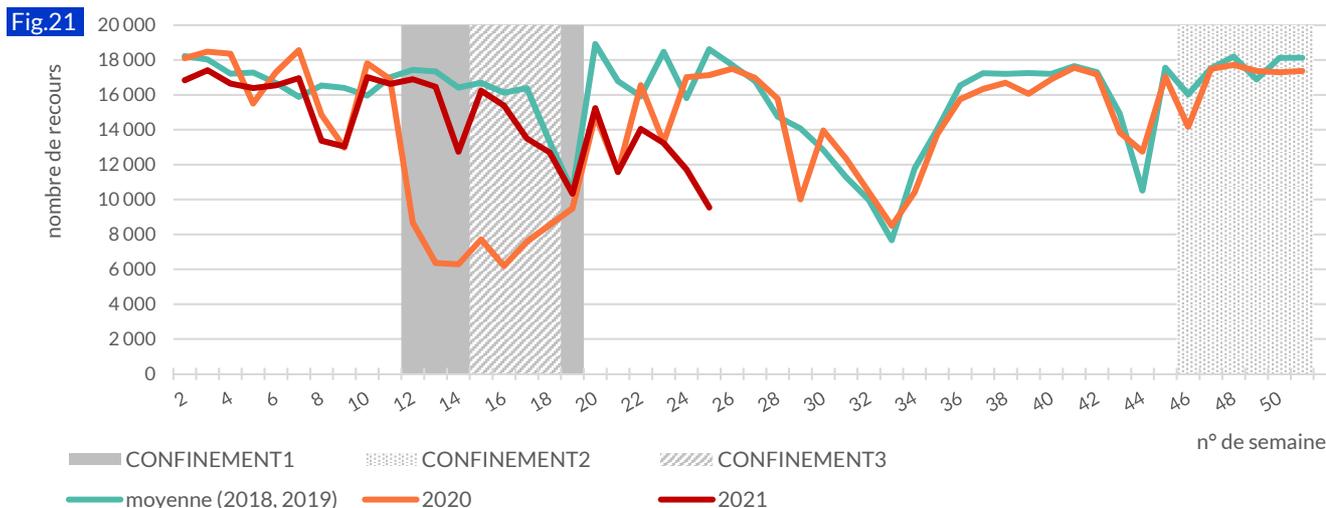
Globalement, au cours de cette première année d'épidémie, le recours au masseur-kinésithérapeute a connu la plus forte baisse chez les enfants de moins de 15 ans (-29%) et la baisse la plus contenue chez les personnes âgées de 65 à 79 ans (- 8%) par rapport au taux moyen des deux années précédentes, Fig.18).

► Si la baisse du recours au masseur-kinésithérapeute lors du premier confinement a concerné l'ensemble de la population, une reprise plus importante est observée chez les bénéficiaires de la C2S que chez ceux n'en bénéficiant pas pour le reste de la période de l'épidémie (Fig.19).

► Globalement, le recours au masseur-kinésithérapeute a un peu moins baissé chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD) que pour les autres au cours des douze premiers mois de l'épidémie (- 8 % versus - 14 %, Fig.20).

# RECOURS AU GYNÉCOLOGUE

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire



Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours au gynécologue a connu une très forte baisse au cours du 1<sup>er</sup> confinement, avec environ 6 400 recours en semaine 13 (23 mars – 29 mars 2020) alors qu'on en dénombrait plus de 17 000 cette même semaine au cours des deux années précédentes (moyenne 2018 et 2019).

Champ : consultations et actes exécutés par un gynécologue obstétricien ou médical (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires âgées de 16 à 79 ans, tous régimes, résidant en Pays de la Loire

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

**Fig.22**

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars-<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai-<br>29 oct 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 oct-<br>15 déc 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 déc 2020 –<br>3 avril 2021 | 3 <sup>e</sup> confinement<br>4 avril -<br>3 mai 2021 | 3 <sup>e</sup> déconfinement<br>4 mai -<br>13 juin 2021 | 15 mois d'épidémie<br>17 mars 2020<br>13 juin 2021 |
|------------------|--|---|--|---|---|---|--|
|                  | %  | %   | %  | %   |   |   | %  |
| Pays de la Loire | -52,8  | -4,2  | +1,2   | -3,9  | -12,9   | -20,0   | -11,7  |
| Loire-Atlantique | -53,3  | -3,1  | +3,3   | +1,0  | -12,8   | -21,3   | -10,2  |
| Maine-et-Loire   | -53,0  | -3,3  | -0,2   | -5,2  | -14,8   | -17,4   | -11,7  |
| Mayenne          | -54,2  | -4,0  | -0,7   | -7,5  | -10,9   | -35,7   | -14,3  |
| Sarthe           | -48,3  | -9,1  | -6,2   | -11,5   | -18,3   | -23,6   | -16,2  |
| Vendée           | -55,0  | -3,4  | 4,9  | -5,9  | -7,0  | -11,7   | -10,4  |

Lecture : En Mayenne, le nombre de recours au gynécologue a connu une baisse de 54,2 % lors du 1<sup>er</sup> confinement, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : consultations et actes exécutés par un gynécologue obstétricien ou médical (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires âgées de 16 à 79 ans, tous régimes, résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► Globalement, sur les quinze premiers mois de l'épidémie, le recours au gynécologue a baissé de 11,7 % en Pays de la Loire par rapport au niveau moyen des années 2018 - 2019 (Fig.22).

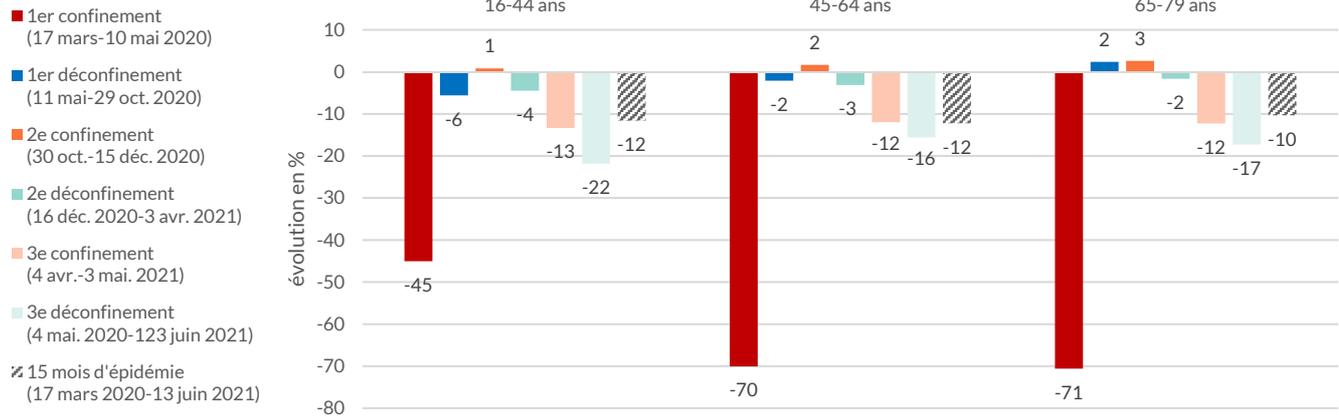
► Le 1<sup>er</sup> confinement de la population, mis en place au niveau national du 17 mars au 10 mai 2020, s'est accompagné d'une forte diminution du recours des Ligériennes au gynécologue (obstétricien ou médical) : - 52,8 % par rapport à la même période des années 2018 et 2019 (Fig.21 et Fig.22). Au cours des périodes qui ont suivi : 1<sup>er</sup> déconfinement, 2<sup>e</sup> confinement et 2<sup>e</sup> déconfinement, le recours a retrouvé des niveaux relativement proches de ceux observés les années précédentes. Cependant, le recours a à nouveau baissé lors du 3<sup>e</sup> confinement (-12,9 %) et plus encore au début du 3<sup>e</sup> déconfinement (-20,0 %) dans la région, par rapport au niveau moyen des années 2018-2019 aux mêmes périodes (Fig.22).

► La baisse globale du recours au gynécologue au cours des quinze premiers mois d'épidémie a été plus forte en Mayenne (- 14,3 %) et en Sarthe (- 16,2 %) que dans les 3 autres départements ligériens compris entre -10,2 et -11,7 %, (Fig.22).

► La Sarthe a connu la moins forte baisse de recours au gynécologue lors du 1<sup>er</sup> confinement. Mais la reprise du recours par la suite y a été la plus faible avec un niveau de recours qui est resté en deçà du niveau moyen des années 2018 / 2019 lors des périodes de confinement et déconfinement qui ont suivi (Fig.22).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.23** Classe âge

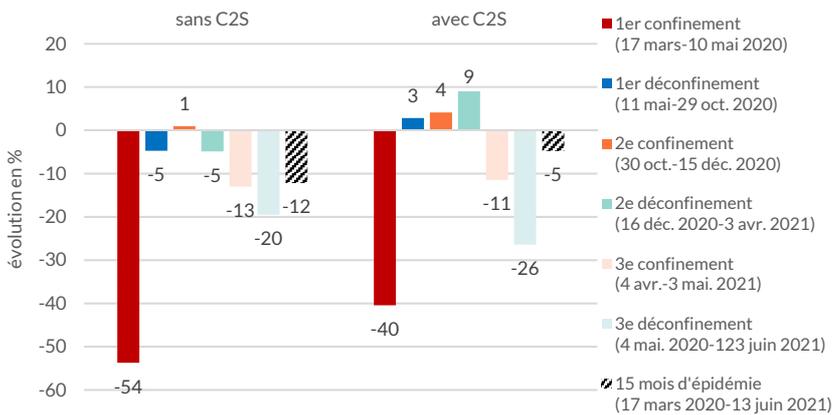


Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours à un gynécologue a diminué de 45 % chez les 16-44 ans au cours du 1<sup>er</sup> confinement, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un gynécologue obstétricien ou médical (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires âgées de 16 à 79 ans, tous régimes, résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.24** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)

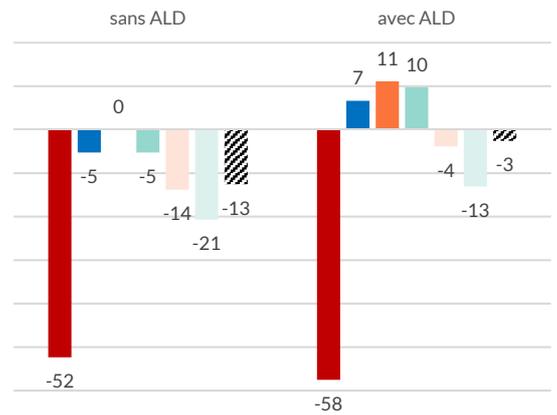


Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le nombre de recours à un gynécologue a diminué de 40 % chez les femmes bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et de 54 % chez les femmes sans C2S, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes (Fig.24). Il a diminué de 58 % chez les personnes en affection de longue durée (ALD) et de 52 % parmi les personnes n'étant pas en ALD (Fig.25).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un gynécologue obstétricien ou médical (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires âgées de 16 à 79 ans, tous régimes, résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.25** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



► La forte baisse du recours au gynécologue observée lors du 1<sup>er</sup> confinement a concerné l'ensemble des classes d'âge, de façon toutefois moins marquée parmi les femmes de 16 à 44 ans (-45 %) que chez les plus âgées (-70 à -71 %, Fig.23).

Le recours au gynécologue a retrouvé un niveau comparable à celui des années 2018 / 2019 dès le 1<sup>er</sup> déconfinement (11 mai - 29 octobre 2020) chez les femmes âgées de 45 ans et plus et à partir du 2<sup>ème</sup> confinement (30 octobre - 15 décembre) chez les plus jeunes. Cependant, le recours est reparti à la baisse à partir du 3<sup>ème</sup> confinement dans toutes les classes d'âge (Fig.23).

Au global, sur les quinze premiers mois d'épidémie de Covid-19, la baisse du recours au gynécologue atteint -12 % chez les moins de 65 ans et -10 % chez les plus âgées (Fig.23).

► La baisse du recours au gynécologue lors du 1<sup>er</sup> confinement a été un peu moins prononcée chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) comparé à celles n'en bénéficiant pas (-40 % versus -54 %). De plus, le recours a davantage progressé entre le 1<sup>er</sup> déconfinement et le 3<sup>ème</sup> confinement chez les personnes bénéficiant de la C2S que chez les autres.

À partir du 3<sup>ème</sup> confinement, le recours a à nouveau sensiblement chuté chez les bénéficiaires de la C2S comme chez les autres (Fig.24).

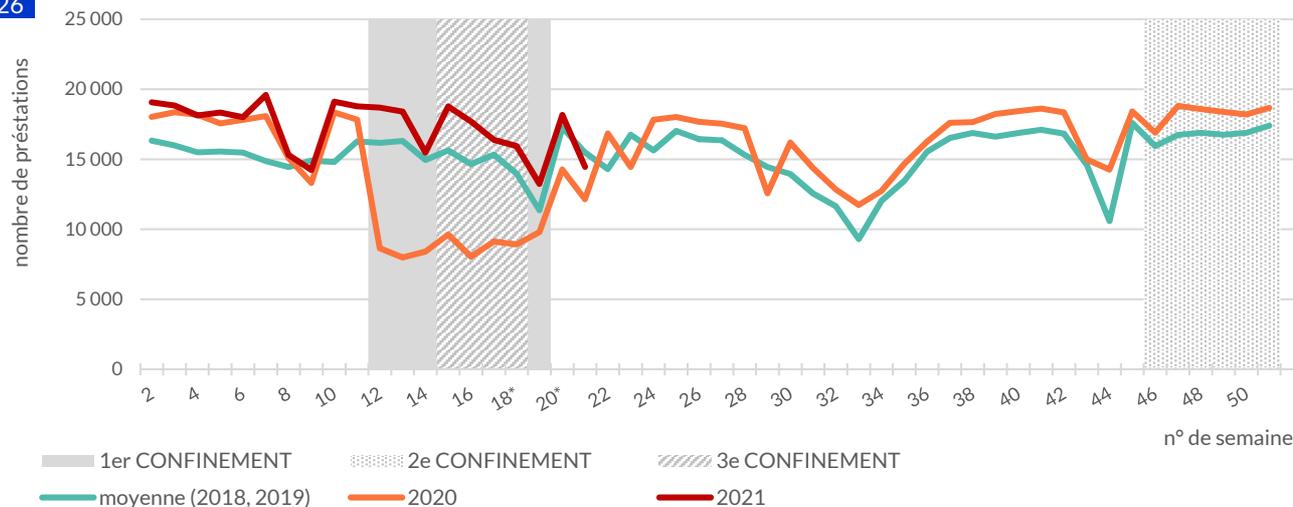
► La baisse du recours au gynécologue lors du premier confinement a concerné l'ensemble de la population. Cependant un rattrapage dans les mois suivants est observé chez les bénéficiaires pris en charge pour une affection de longue durée (ALD) mais pas chez les autres.

Enfin, la nouvelle baisse du recours constatée à partir du 3<sup>ème</sup> confinement est moins prononcée chez les personnes en ALD que chez les autres (Fig.25).

# RECOURS À LA SAGE-FEMME

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire

Fig.26



\*données provisoires pour les semaines 17 à 21 de l'année 2021

Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours à une sage-femme a connu une forte baisse au cours du 1<sup>er</sup> confinement près de 8 000 recours en semaine 13 (23 mars – 29 mars 2020) alors qu'on en dénombrait le double cette même semaine au cours des deux années précédentes (moyenne 2018 et 2019).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par une sage-femme (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires âgées de 16 à 64 ans, tous régimes, résidant en Pays de la Loire

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

Fig.27

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars-<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai-<br>29 octobre 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 octobre-<br>15 décembre 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 décembre 2020-<br>3 avril 2021 | 1 an d'épidémie<br>17 mars 2020-<br>3 avril 2021 |
|------------------|--|---|---|---|--|
|                  | %  | %   | %   | %   | %  |
| Pays de la Loire | -41,8  | +6,4  | +12,9   | +16,9   | +2,8   |
| Loire-Atlantique | -36,4  | +5,2  | +10,4   | +15,9   | +2,5   |
| Maine-et-Loire   | -46,7  | +5,3  | +12,8   | +14,6   | +0,9   |
| Mayenne          | -49,1  | +8,7  | +11,7   | +20,5   | +3,4   |
| Sarthe           | -41,1  | +7,0  | +19,3   | +19,8   | +4,9   |
| Vendée           | -44,9  | +8,7  | +14,1   | +18,2   | +3,9   |

Lecture : En Sarthe, le nombre de recours à une sage-femme a connu une baisse de 41,1 % lors du 1<sup>er</sup> confinement, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : consultations, visites et actes exécutés par une sage-femme (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires âgées de 16 à 64 ans, tous régimes, résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► Le 1<sup>er</sup> confinement de la population, mis en place au niveau national du 17 mars au 10 mai 2020, s'est accompagné d'une forte baisse du recours des Ligériennes aux sages-femmes : - 41,8 % par rapport à la même période des années 2018 et 2019 (Fig.26, Fig.27).

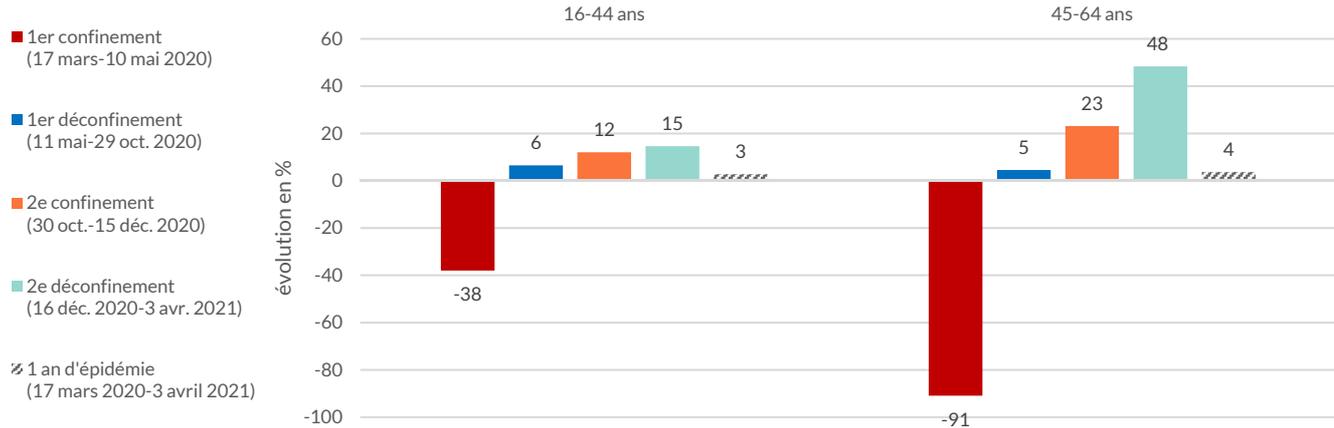
Dès le 1<sup>er</sup> déconfinement, des niveaux de recours supérieurs aux niveaux moyens des deux années 2018 et 2019 aux mêmes périodes sont observés : + 6,4 % lors du 1<sup>er</sup> déconfinement à + 16,9 % lors du 2<sup>e</sup> déconfinement (Fig.27).

► Au global, sur les douze mois, le recours à une sage-femme est supérieur de 2,8 % à ceux observés les deux années précédentes (Fig.27), traduisant à la fois une hausse de l'activité des sages-femmes déjà observée avant la crise sanitaire, mais également un rattrapage des recours qui auraient dû avoir lieu lors du 1<sup>er</sup> confinement (suivi de contraception, séances de rééducation après accouchement...).

► Dans les cinq départements de la région, est retrouvée une évolution comparable des niveaux de recours à une sage-femme avec une forte baisse lors du 1<sup>er</sup> confinement puis une hausse de plus en plus forte sur les périodes suivantes par rapport aux mêmes périodes des années précédentes. Sur les douze mois, le niveau de recours à une sage-femme est dans les cinq départements légèrement supérieur au niveau moyen des deux années précédentes : de +0,9 % dans le Maine-et-Loire à + 4,9 % en Sarthe (Fig.27).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.28** Classe âge

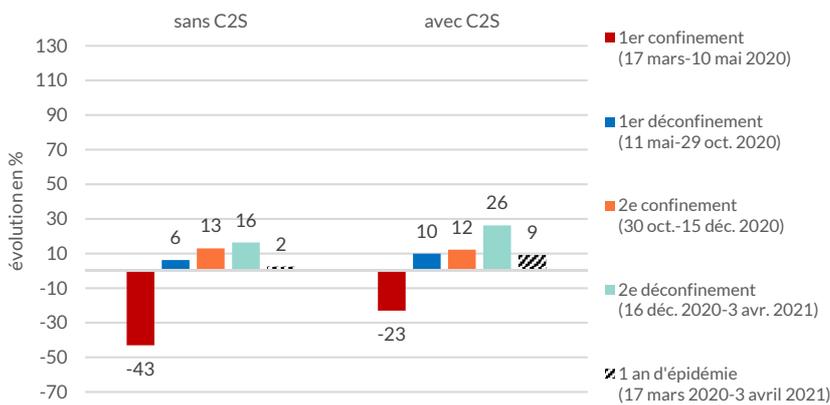


Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours à une sage-femme a diminué de 38 % chez les 16-44 ans au cours du 1<sup>er</sup> confinement, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : consultations, visites et actes exécutés une sage-femme (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.29** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)

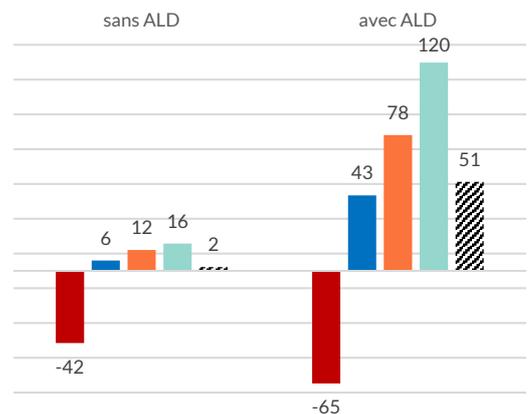


Lecture : En Pays de la Loire, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le nombre de recours à une sage-femme a diminué de 23 % chez les femmes bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et de 43 % chez les femmes sans C2S, comparativement au nombre de recours moyen des deux années précédentes (Fig.29). Il a diminué de 65 % chez les personnes en affection de longue durée (ALD) et de 42 % parmi les personnes n'étant pas en ALD (Fig.30).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par une sage-femme (hors consultations externes, y compris PMI) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 3 avril 2021

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.30** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



► La forte baisse du recours aux sages-femmes observée lors du 1<sup>er</sup> confinement a concerné l'ensemble des classes d'âge, de façon toutefois moins marquée parmi les femmes de 16-44 ans (- 38 %) que celles plus âgées (- 91 %, Fig.28).

Pour toutes les classes d'âge, le recours a retrouvé dès le 1<sup>er</sup> déconfinement des niveaux supérieurs à ceux des années antérieures. Lors du 2<sup>e</sup> déconfinement, la progression de recours est importante, de + 15 % parmi les 16-44 ans à + 48 % chez celles de 45 ans et plus (Fig.28).

Au global, sur les douze premiers mois d'épidémie, une hausse de 3 % du recours aux sages-femmes est constatée chez les femmes de 16 à 44 ans et de 4 % chez les femmes de 45 ans et plus (Fig.28).

► Le recours aux sages-femmes a connu une évolution comparable lors des différentes périodes chez les femmes bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S) et les non bénéficiaires de cette complémentaire, avec une forte baisse lors du 1<sup>er</sup> confinement, puis des périodes de hausses, de façon notamment marquée lors du 2<sup>e</sup> déconfinement (Fig.29).

► Les évolutions du recours aux sages-femmes apparaissent nettement plus marquées parmi les femmes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD), avec un recours sur douze mois qui a progressé de 51 % par rapport au recours moyen des années 2018 et 2019 comparé aux femmes sans ALD (+ 2 %, Fig.30). Cette forte hausse ne concerne néanmoins que peu de femmes puisque les recours des femmes en ALD représentent 2 % des recours aux sages-femmes.

# RECOURS À L'OPHTALMOLOGUE

## Évolution hebdomadaire du recours en Pays de la Loire

Fig.31



Lecture : En Pays de la Loire, le nombre de recours à l'ophtalmologue a connu une très forte baisse au cours du 1<sup>er</sup> confinement avec environ 3 200 recours en semaine 13 (23 mars - 29 mars 2020) alors qu'on en dénombrait plus de 40 000 cette même semaine au cours des deux années précédentes (moyenne 2018 et 2019).  
 Champ : consultations, visites et actes exécutés par un ophtalmologue (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes, résidant en Pays de la Loire  
 Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

## Évolution du recours selon le département de résidence

Fig.32

|                  | 1 <sup>er</sup> confinement<br>17 mars-<br>10 mai 2020 | 1 <sup>er</sup> déconfinement<br>11 mai-<br>29 oct 2020 | 2 <sup>e</sup> confinement<br>30 oct-<br>15 déc 2020 | 2 <sup>e</sup> déconfinement<br>16 déc 2020 -<br>3 avril 2021 | 3 <sup>e</sup> confinement<br>4 avril -<br>3 mai 2021 | 3 <sup>e</sup> déconfinement<br>4 mai -<br>13 juin 2021 | 15 mois<br>d'épidémie<br>17 mars 2020<br>13 juin 2021 |
|------------------|--|---|--|---|---|---|---|
|                  | %  | %   | %  | %   |   |   | %   |
| Pays de la Loire | -81,4  | +7,9  | +6,3   | +4,2  | -0,4  | -1,9  | -5,6  |
| Loire-Atlantique | -86,0  | +7,2  | +7,4   | +5,3  | +1,9  | -3,1  | -5,9  |
| Maine-et-Loire   | -73,6  | +8,1  | +4,2   | +6,3  | +1,0  | -1,3  | -4,1  |
| Mayenne          | -84,1  | +0,2  | -2,4   | +3,3  | -2,6  | -13,0   | -11,0   |
| Sarthe           | -77,2  | +16,1   | +13,6  | +5,8  | +0,3  | +4,2  | -0,2  |
| Vendée           | -83,4  | +6,3  | +5,0   | -0,6  | -5,6  | -0,3  | -8,0  |

Lecture : En Loire-Atlantique, le nombre de recours à l'ophtalmologue a connu une baisse de 86 % lors du 1<sup>er</sup> confinement comparé au nombre de recours moyen des deux années précédentes aux mêmes dates.

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un ophtalmologue (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant, en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

► Le 1<sup>er</sup> confinement de la population, mis en place au niveau national du 17 mars au 10 mai 2020, s'est accompagné d'une diminution très importante du recours des habitants de la région à l'ophtalmologue : - 81,4 % par rapport à la même période des années 2018 et 2019.

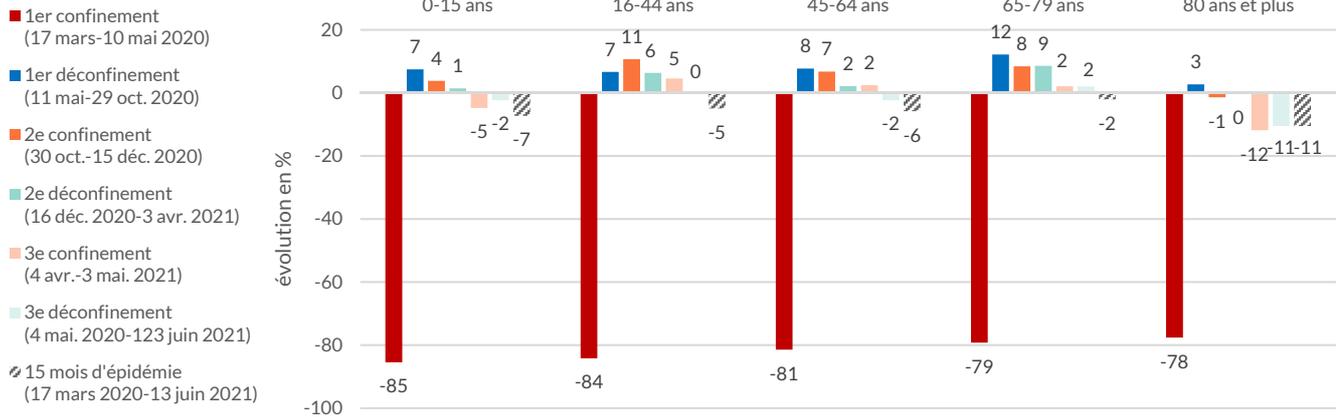
Dès la fin du 1<sup>er</sup> confinement, le recours à l'ophtalmologue a augmenté progressivement pour atteindre un niveau similaire à celui de 2018-2019 après quelques semaines et s'est ensuite maintenu à un niveau supérieur au niveau moyen des 2 années précédentes jusqu'au 3<sup>ème</sup> confinement, traduisant un rattrapage de l'activité (Fig.31 et Fig.32).

► Le recours à l'ophtalmologue a connu une baisse globale au cours de ces quinze mois d'épidémie dans tous les départements (- 4 % dans le Maine-et-Loire à - 11 % en Mayenne) comparé au niveau moyen 2018-2019, à l'exception de la Sarthe qui présente un niveau de recours stable (-0,2 %, Fig.32).

► Le recours a évolué de manière très différente d'un département à l'autre. Dans la Sarthe, un rattrapage a été amorcé dès le 1<sup>er</sup> déconfinement (+ 16 %) et la hausse du recours s'est maintenue par la suite. En revanche, en Mayenne, aucun rattrapage n'est constaté et le niveau de recours semble repartir à la baisse au cours du début du 3<sup>ème</sup> déconfinement (4 mai - 13 juin 2021, Fig.32).

## Évolution du recours selon les caractéristiques des patients

**Fig.33** Classe âge

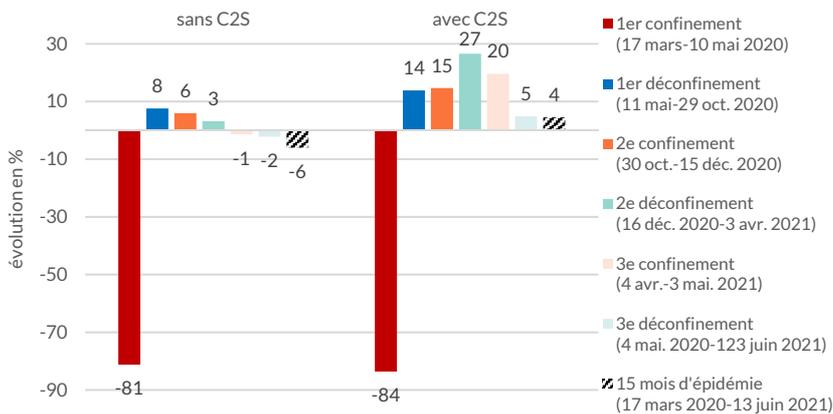


Lecture : En Pays de la Loire, au cours de ces quinze mois de crise sanitaire, le nombre de recours à l'ophtalmologue a diminué de 7 % chez les moins de 15 ans et de 11 % chez les 80 ans et plus.

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un ophtalmologue (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes, résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021.

Source : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.34** Bénéfice de la complémentaire santé solidaire (C2S)

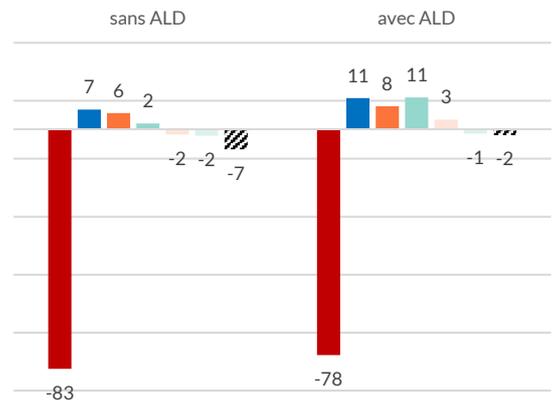


Lecture : En Pays de la Loire, au cours des quinze mois de crise sanitaire, le nombre de recours a globalement augmenté de 4 % chez les bénéficiaires de la C2S alors qu'il a diminué de 6 % chez ceux qui n'en bénéficient pas (Fig.34). Chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée, le nombre de recours a baissé de 78 % lors du 1<sup>er</sup> confinement et a augmenté de 11 % lors de la période de déconfinement qui a suivi, par rapport au nombre de recours moyen calculé aux mêmes semaines les deux années précédentes (Fig.35).

Champ : consultations, visites et actes exécutés par un ophtalmologue (hors consultations externes) auprès des bénéficiaires tous régimes résidant en Pays de la Loire, entre le 17 mars 2020 et le 13 juin 2021.

Sources : SNDS/DCIR (données disponibles au 4 août 2021), exploitation ORS Pays de la Loire

**Fig.35** Prise en charge pour une affection de longue durée (ALD)



► Si la baisse du recours à l'ophtalmologue lors du premier confinement a concerné l'ensemble de la population, une reprise plus importante est observée chez les bénéficiaires de la C2S que chez ceux n'en bénéficiant pas sur les autres périodes de l'épidémie qui ont suivi (Fig.34).

► Le rattrapage du recours à l'ophtalmologue faisant suite à la très forte baisse du recours lors du 1<sup>er</sup> confinement, a été plus prononcé chez les personnes prises en charge pour une affection de longue durée (ALD) que chez les autres (Fig.35).

► La très forte baisse du recours à l'ophtalmologue durant le 1<sup>er</sup> confinement a concerné toutes les classes d'âge : - 85 % chez les moins de 15 ans à - 78 % chez les plus de 80 ans (Fig.33).

► Un rattrapage du recours a eu lieu principalement au cours des périodes qui ont suivi : 1<sup>er</sup> déconfinement, 2<sup>ème</sup> confinement et 2<sup>ème</sup> déconfinement dans toutes les classes d'âges, hormis chez les personnes âgées de 80 ans et plus. Néanmoins, ce rattrapage n'a pas été suffisant pour compenser la forte baisse du recours du 1<sup>er</sup> confinement, puisqu'au cours de ces quinze mois de crise sanitaire, le recours a globalement diminué dans toutes les classes d'âge (entre - 2 % chez les 65-79 ans et - 11 % chez les 80 ans et plus, Fig.33).



### Précisions sur la source des données et éléments de méthode

Les données de remboursement par l'assurance maladie des recours (consultations, actes, etc...) effectués un mois  $m$  intègrent progressivement les bases de données du système national des données de santé (SNDS) le mois suivant (le 10 pour le régime général et les organismes dont il a la gestion, le 25 pour les autres régimes).

Les prestations réalisées en ville (activité libérale ou salariée hors consultations externes) par les médecins généralistes, les pédiatres, les chirurgiens-dentistes, les ophtalmologues et les gynécologues remontent rapidement dans les bases : plus de 95 % des prestations effectuées au cours des 2 à 3 premières semaines de chaque mois sont disponibles dans le SNDS dès le mois suivant et plus de 98 % dès le mois  $m+2$ .

En revanche, les infirmier(e)s, les sages-femmes et les masseurs-kinésithérapeutes facturent une part importante de leurs consultations de manière groupée, ce qui implique un délai plus long d'intégration des données dans le SNDS. On estime pour ces professionnels, que 90 à 95 % des prestations exécutées au cours d'un mois  $m$  sont disponibles le mois  $m+3$ .

Les données ont été extraites le 4 août 2021 à partir de l'accès permanent de l'ORS des Pays de la Loire en profil utilisateur n° 107. En faisant l'hypothèse d'une mise à disposition aussi rapide des données pendant la période épidémique, le taux d'exhaustivité lors du dernier chargement des données, disponible pour tous les régimes (fin juillet 2021) est jugé très bon jusqu'en semaine 23 incluse (jusqu'au 13 juin 2021 inclus) pour les données de recours aux médecins généralistes, pédiatres, chirurgiens-dentistes, ophtalmologues et gynécologues et jusqu'en semaine 15 incluse (jusqu'au 18 avril inclus) pour les données de recours aux infirmier(e)s, sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes.

Les caractéristiques des patients : département de résidence, âge, sexe, bénéficiaire ou non de la C2S ou d'une ALD sont celles renseignées au moment du recours au professionnel de santé (dans la table des prestations ER\_PRS\_F)

Les évolutions présentées dans ce document ont été calculées comme la différence relative (en %) entre le nombre de recours remboursés au cours des différentes périodes de l'épidémie et le nombre moyen de recours remboursés les deux années 2018 et 2019 sur les mêmes périodes.

Lorsque plusieurs actes ont été réalisés au cours d'une même séance, un seul recours a été comptabilisé.

**Auteur :** ORS Pays de la Loire

**Financement :** Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

**Citation suggérée :** ORS Pays de la Loire. (2021). Impact de l'épidémie de COVID-19 sur le recours aux professionnels de santé en Pays de la Loire, entre mars 2020 et juin 2021 « Épidémio Covid-19 : comprendre et agir », # 5, 16 p.

Ces données sont issues du Système national des données de santé (accès permanent de l'ORS en profil utilisateur n° 107).

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

ORS Pays de la Loire • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com) • [www.orspaysdelaloire.com](http://www.orspaysdelaloire.com)

